

Direction des	Ressources	Humaines
Commission	de Sélection	Nationale

ERQ/DRH/09/V2

APPEL A CANDIDATURE NATIONAL

Date:

1 6 AVR. 2024

Référence : DGAP/DRH/SCT/

757 /2024

Page 1 / 2

DESTINATAIRES:

- MESSIEURS LES DIRECTEURS DIVISIONNAIRES;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS CENTRAUX :
- MONSIEUR LE DIRECTEUR DU CENTRE NATIONAL DES CHEQUES POSTAUX ;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS DES UPW ;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS DES CENTRES FINANCIERS REGIONAUX ;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS REGIONAUX DE L'INSPECTION.

<u>DIFFUSION</u> :		
□ Par Affichage	□ Par Courrier	□ Par Web

<u>POSTE OFFERT</u>: « Chef d'établissement postal Classe Exceptionnelle »

DUPW	SERVICE	SITUATION DU LOGEMENT D'ASTREINTE
ALGER EST	HUSSEIN DEY RP	LIBERE
SETIF	EL EULMA	LIBERE
Total		02

CONDITIONS REQUISES:

Conditions détaillées en pièce jointe (Annexe N°01)

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Sous peine de rejet du dossier de candidature, le candidat doit fournir obligatoirement les pièces suivantes :

- Fiche de candidature selon le modèle normalisé ci-joint (Annexe N°02), portant avec précision l'intitulé du poste à pourvoir, sans rature ni surcharge et dûment visée par le Directeur de la Structure d'attache;
- Tout document (certificat, diplôme ...etc.) attestant le niveau d'instruction de l'intéressé.

<u>NB</u>: « Toute fausse déclaration dans le dossier de candidature exposera son auteur aux mesures disciplinaires conformément à la réglementation en vigueur ».



Direction de	es Ressources	Humaines
Commissio	n de Sélection	Nationale

APPEL A CANDIDATURE NATIONAL

Date 5 AVR. 2024

ERQ/DRH/09/V2

Référence : DGAP/DRH/SCT/

153 /2024

Page 2 / 2

NOMBRE DE CANDIDATURE AUTORISE :

Lorsque plusieurs postes de travail sont lancés dans la même date, le candidat a le droit de postuler à trois (03) postes de travail au maximum. Dans ce cas chaque poste de travail doit faire l'objet d'un dossier de candidature. Dépassé ce nombre toutes les candidatures seront rejetées.

<u>DATE DE CLOTURE</u>: Le délai de candidature court à compter de la date de l'appel à candidature et s'étale sur une période de **vingt et un (21) jours ouvrables**.

VOIES DE TRANSMISSION DES CANDIDATURES:

Le dossier de candidature cité supra est transmis soit ;

- Par une lettre recommandée avec accusé de réception (Adresse : Secrétariat de la Commission de Sélection Nationale/DRH, Direction Générale d'Algérie Poste, Quartier des Affaires, Beb Ezzouar ALGER); et/ou par E-mail à l'adresse E-mail suivante <u>sec.csn@poste.dz</u>;
- Déposé directement auprès du secrétariat de la Commission contre accusé de réception.

REFERENCES REGLEMENTAIRES:

- Convention Collective de l'Etablissement ;
- Décision **DGAP/SCT/170/2024 du 18/03/2024**, portant institution de Commission de Sélection Nationale ;
- Procédure **DGAP/SCT/06/2024 du 20/03/2024** portant modalités de sélection et désignation des cadres supérieurs et des titulaires des emplois supérieurs ;
- Les conditions d'accès aux postes.

SIGNATURE

Direction des Ressources Humaines

(Annexe N°01) - Conditions d'accès au poste de Chef d'établissement CE (Catégorie 21)

THOM CONCEDNED	ANCIENNETE GENERALE (A LA DATE DE
	LANCEMENT DE L'APPEL A CANDIDATURE) *
Responsable de service 1	12
Responsable de caisse	12
Responsable de service 2	12
Chef de service 1	12
Chef d'etablissement-Classe 4	12
Chargé d'études (Métier)	12
Cadre comptable	12
Cadre financier	الله الله الله الله الله الله الله الله
Conseiller clientele	12
Chef de service 2 $ \mathcal{A} $	12
Formateur Niveau 1	12
Chef d'Etablissement-Classe 3	12
Chargé d'études principal (Métier)	/: </td
Organisateur guichet	12
Organisateur courriers	12
Chef d'etablissement-Classe 2	10
Vérificateur	10
Formateur Niveau 2	10
Chef d'établissement-Classe 1	10
Chargé d'études senior (Métier)	10
Vérificateur principal	10
Cadre comptable supérieur	10
Chef de département Catégorie 19 (Métier)	10
Chef d'établissement Adjoint-Hors classe	10
Chef d'établissement Adjoint-Clase exceptionnelle	10
Chef d'établissement-Hors classe	10
Vérificateur en chef	10

* L'ancienneté générale est réduite :

D'une (01) année pour:

- -Les candidats titulaires d'un Bac +03 ans d'études universitaire (sanctionnée par un diplôme);
 - -Les candidats titulaires d'un Diplôme d'Etudes Universitaire Appliqués (DEUA UFC).

De deux (02) années pour:

- -Les candidats détenteurs d'un Diplôme d'Inspecteur ou Inspecteur Principal délivré par l'Ecole Nationale des PTT;
 - -Les candidats titulaire d'un Bac +04 ans d'études universitaire ou plus (sanctionné par un diplôme).



Direction des Ressources Humaines **Commission de Sélection Nationale**

Annexe N°02 ERQ/DRH/10/V2

FICHE DE CANDIDATURE **NATIONALE**

Date:

Page: 1/3

Partie à renseigner par le Secrétariat de la Commission de Sélection	Référence de la fiche de candidature (Numéro d'enregistrement attribué à la fiche de candidature sur le registre ad-hoc) Date de réception de la candidature par le Secrétariat de la Commission de Sélection Nationale (Jour/Mois/Année)		
rationale		, ed., 1720.15/1 (Marco)	···
APPEL A CANDIDATURE	OBJET REFERENCE		
	DATE		
POSTE POURVU (Mentionner avec préci	sion le poste à pourvoir)		
POSTULANT			Photo Postulant
NOM / PRENOM			
DATE DE NAISSA	NCE	:	
ADRESSE			
N° TELEPHONE			
E-MAIL			
MATRICULE			
DATE DE RECRU	TEMENT		
POSTE OCCUPÉ A	ACTUELLEMENT	·	
DIRECTION D'AT	TACHE		



Direction des Ressources Humaines Commission de Sélection Nationale

FICHE DE CANDIDATURE NATIONALE

Annexe	N°02
ERQ/DRI	I/10/V2

Date:

Référence :

Page: 2/3

Structure	Fonction	Période du (Jour/Mois/Année) _ au (Jour/Mois/Année)	
·			

Organisme	Fonction	Période du (Jour/Mois/Année) _ au (Jour/Mois/Année)

CYCLE DE FORMATION ET/OU DE PERFECTIONNEMENT			
Organisme	Thème	Titre /Diplôme	Période du (Jour/Mois/Année) _ au (Jour/Mois/Année)
·			



Direction des	Ressources	Humaines
Commission	de Sélection	Nationale

FICHE DE CANDIDATURE NATIONALE

Annexe	N	02	
ERQ/DRI	H/1	0/\	/2

Date:

-				
к	éfér	en	CP	

Page: 3/3

ANTECEDENTS DISCIPLINAIRES (À renseigner obligatoirement par la structure chargée des dossiers administratifs)						
Date	Faute commise	Degré de la faute	Sanction			
<u>NB</u> : « Toute fausse déclaration dans le dossier de candidature exposera son auteur aux mesures disciplinaires conformément à la réglementation en vigueur ».						
AVIS DU RESPONSABLE HIERARCHIQUE DIRECTE	AVIS FAVORABLE AVIS DEFAVORAB	HIER	VISA RESPONSABLE HIERARCHIQUE DIRECTE			
AVIS DU DIRECTEUR	☐ AVIS FAVORABLE		VISA DIRECTEUR			

REFERENCES REGLEMENTAIRES:

- Décision DGAP/SCT/170/2024 du 18/03/2024, portant institution de la Commission de Sélection Nationale ;
- Procédure DGAP/SCT/06/2024 du 20/03/2024, portant modalités de sélection et désignation des cadres supérieurs et des titulaires des emplois supérieurs au niveau national;
- Les conditions d'accès aux postes.